

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 5 juin 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU (arrivée à 18 H 03), Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 6 02**

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Procurations	0
Votants	11

OBJET : COMMUNE – MARCHÉ PUBLIC – RÉAMÉNAGEMENT DES STRUCTURES SPORTIVES DU PARC D'ESPAGNE – AVENANT N°5 AU LOT 1 : DÉMOLITION-GROS-ŒUVRE-VRD – SOCIÉTÉ SJC.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le lot 1 a été attribué à la société SJC par délibération du conseil municipal du 23 octobre 2023.

Quatre avenants ont déjà été signés avec l'entreprise titulaire du lot 1.

Un avenant N°5 est proposé par le maître d'œuvre. Cet avenant a pour objet des travaux non prévus relatifs à la gestion de l'infiltration d'eau pour un montant de 1 140 € HT, soit une augmentation de 0,21 % pour cet avenant.

Le nouveau montant du marché est de 572 321,60 € HT.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant N°5 au lot 1 de la société SJC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : d'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant N°5 au lot 1 de la société SJC.

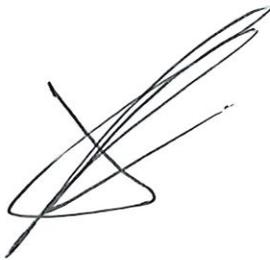
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 16 juin 2025

**Le maire
Dominique FOURCADE**



**La secrétaire de séance
Valérie ADÉMA**

